

Lassagne

Réhabilitation, extension et maintenance de trois anciens bâtiments du collège Lassagne, dans le but d'accueillir le groupe scolaire Jules Verne, le centre de loisirs Caluire Jeunes et l'école de musique AMC2.

CLIENT

Ville de Caluire-et-Cuire (Maître d'ouvrage)
SPL OSER (Maître d'ouvrage délégué)

ÉQUIPE

Patriarche (Architecture, Ingénierie TCE)
Autumn | Patriarche (Contractant général)

Partenaires

Engie Solutions (Maintenance et travaux CVC)
Mobius (Réemploi)
EODD Ingénieurs Conseils (Énergétique environnement)
Euclid Ingénierie (Restauration)
ABC Décibel (Acoustique)
The Good Factory paysage & co (Paysage)
Visuels 3D : © Virtual Building

KEYPOINTS

Préservation de l'existant (bâti et paysage)
Construction bas carbone (réemploi, ossature bois, biosourcés...)
Construction bioclimatique et prise en compte du confort d'été

Le projet trouve un équilibre entre la réutilisation d'anciens locaux scolaires et leur extension, afin de repenser entièrement la parcelle. Cela permet de limiter l'impact carbone, mais aussi de créer une cour oasis au cœur du projet. Élément fort du projet, elle rassemble les deux cours d'école, faisant la part belle à la nature et la fraîcheur. Elle s'inscrit dans la continuité des corridors écologiques qui traversent Caluire-et-Cuire d'Est en Ouest, tissant des continuités entre la végétation luxuriante des Balmes de la Saône et les parcs et jardins privés du tissu caluirard.

L'adressage clair sur l'espace public et la venelle paysagère offrent au projet une organisation lisible et l'inscrit dans son contexte résidentiel.

Lieu d'apprentissage, de transmission, de repos et de calme, l'école est aussi un lieu vivant, effervescent et inspirant. Les espaces conçus sont à la fois propices à la concentration mais aussi récréatifs, ludiques et stimulants : leur qualités spatiales participent à l'éveil des perceptions sensorielles des plus petits. Afin de répondre à cette diversité des usages et des activités qui traversent une école, le projet permet une grande adaptabilité des espaces.



Typologie
Enseignement

Surface
5112m²

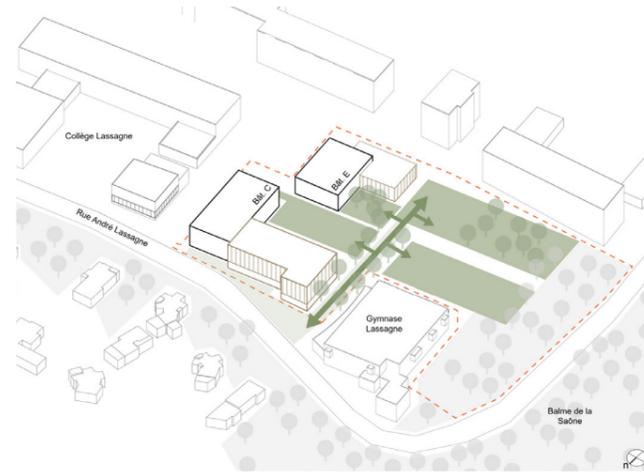
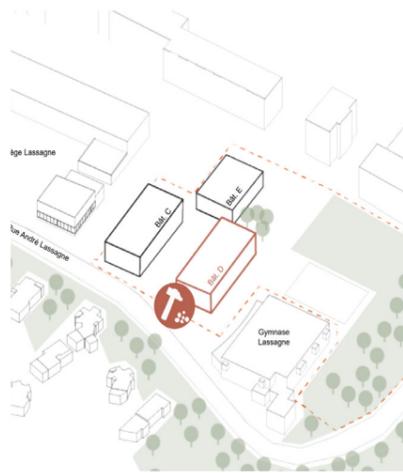
Coût de construction
15 M€

Localisation
Caluire-et-Cuire (69) France

Statut
En cours

Nature du contrat
MGP (Marché Global de Performance)

Une réhabilitation qui s'adapte aux nouveaux usages



Dans ce projet, ce sont les vides (cours d'école et séquences d'entrée) qui ont structuré l'aménagement de la parcelle.

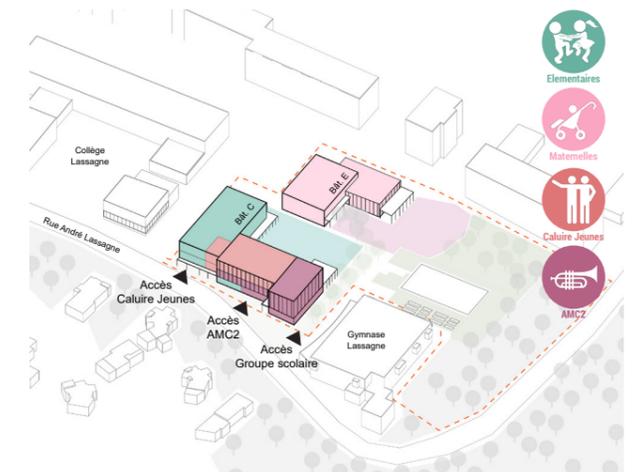
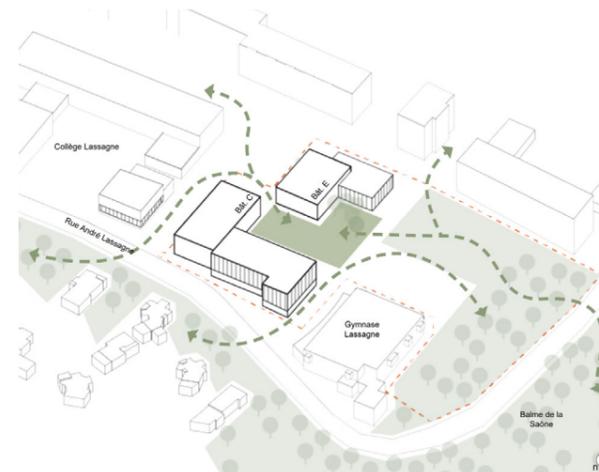
Le bâtiment C est complété d'une extension. En relation directe avec l'espace public, il accueille l'école de musique AMC2 et l'association Caluire Jeune. Il contribue ainsi à créer un nouveau front bâti structurant et lisible. Le groupe scolaire quant à lui s'installe en cœur de parcelle dans les bâtiments C, E et l'extension de ce dernier. Il est alors protégé des nuisances et de l'agitation urbaine. Il est accessible par une venelle paysagère piétonne et sécurisée.

Ce choix d'organisation et de répartition des fonctions sur la parcelle a conduit à démolir un des bâtiments présents initialement pour ouvrir le projet vers l'Ouest et l'espace libre paysager.

Les parties réhabilitées déclinent un vocabulaire architectural similaire à celui des extensions et composent un paysage architectural cohérent, accueillant et attractif.

Le projet installe un dialogue harmonieux entre les parties rénovées et les extensions et s'inscrit dans une démarche de sobriété particulièrement d'actualité : réutiliser au maximum l'existant, construire au minimum et de manière la plus vertueuse possible. Au final, 60% des surfaces de plancher de l'existant sont conservées et réhabilitées. Pour allier cette démarche vertueuse aux utilisateurs il a été imaginé de faire correspondre chaque bâtiment et chaque cours à un ensemble fonctionnel.

La venelle paysagère est une colonne vertébrale structurante pour le projet. Elle permet d'imaginer une répartition des fonctions dans la profondeur de la parcelle, sans créer d'engorgement ou de superpositions de flux sur le parvis principal.



Des "cours Oasis" pour préserver la nature

Les deux cours d'école trouvent logiquement leur place dans le plan de composition générale, au cœur du projet. Une attention toute particulière a été portée à la conservation de tous les arbres existants remarquables et notamment les pins, qui sont conservés et confortés par de nouvelles plantations. Dans ces cours Oasis, la nature et la fraîcheur sont à l'honneur : sols perméables, potagers, jeux et équipements intégrés au paysage, jardins de pluie, densité végétale...

Le projet dissocie les espaces dédiés aux maternelles et aux élémentaires.

Cette dissociation claire des flux d'élèves, des « petits » et des « grands », ainsi que la différenciation des accès et des cours d'école nous paraît primordiale pour le confort et la sécurité des jeunes utilisateurs : un accès sécurisé et un « chemin d'école » commun (la venelle) qui préserve les pins emblématiques du site.

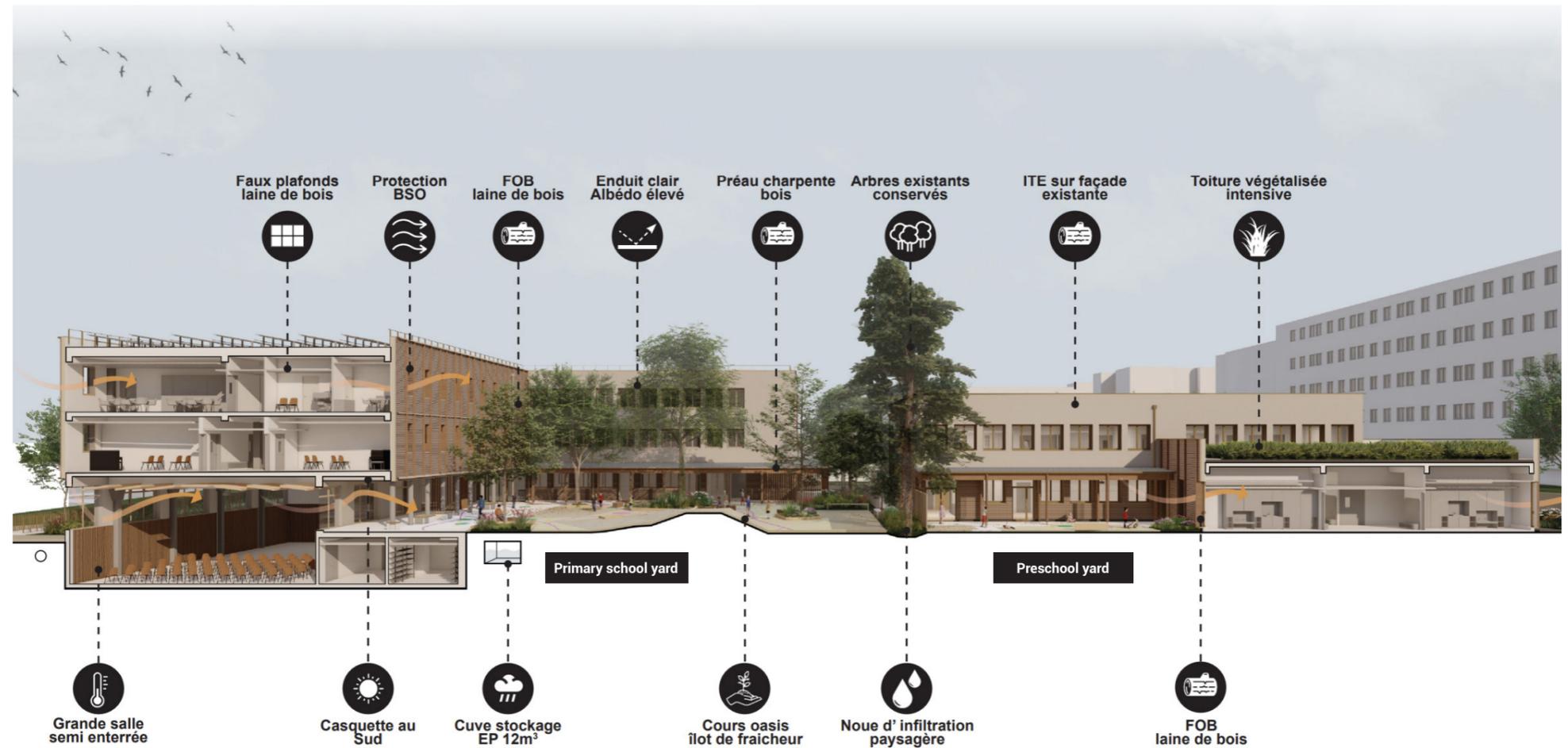
Une construction bas carbone

La première démarche en faveur d'un projet bas carbone a été de conserver deux bâtiments existants sur trois.

Les interventions sont conçues dans une recherche de confort d'usage (luminosité, fonctionnalité, acoustique, confort thermique) et une forte ambition environnementale. Pour atteindre les performances énergétiques élevées avec un impact carbone réduit, nous avons fait plusieurs choix stratégiques : une ambition paysagère importante avec une stratégie de confortement des corridors écologiques en place, la conservation des arbres existants, la création de « cours-oasis » agissant comme des îlots de fraîcheur perméables et la récupération des eaux pluviales pour l'arrosage.

L'utilisation majoritaire du bois

Façades ossatures bois, bardages, faux plafonds en fibre de bois, habillages et menuiseries intérieures... L'emploi du bois permet de créer des ambiances chaleureuses et traduit une volonté environnementale forte, tant dans la construction neuve que dans la réhabilitation.



Une approche bioclimatique

L'approche bioclimatique se concentre sur la réduction des besoins, grâce aux protections solaires, à la ventilation naturelle potentielle et à l'isolation. En parallèle, le projet a recours aux "énergies propres" à l'image de la centrale photovoltaïque en toiture et du raccordement au réseau de chaleur urbain. De plus, un des bâtiments est coiffé d'une toiture végétalisée intensive (40cm de substrat fertile) intégrée à la stratégie paysagère globale.

Une attention particulière au confort d'été

Avec des modules adiabatiques sur CTA, du free-cooling nocturne et l'ajout de brasseurs d'air.

Au global, l'ensemble de la démarche de réemploi dans le projet représente une économie de déchets de 24 000 tonnes et une économie de carbone de près de 100 tonnes.





Lassagne

Typologie
Enseignement

Surface
5112m²

Coût de construction
15 M€

Localisation
Caluire-et-Cuire (69) France

Statut
En cours

Nature du contrat
MGP (Marché Global de Performance)